Accéder aux concours de la fonction publique

Pour la fonction publique, d'État, hospitalière ou territoriale, le recrutement se fait sur concours à différents niveaux de formation correspondant à des catégories: A, niveau Licence, B, niveau Bac, C, niveau CAP. La préparation peut se faire à distance par le Cned: toute information utile sur www.cned.fr ou en contactant un conseiller au 05 49 49 94 94. Certains Greta préparent aux concours B et C en proposant un accompagnement en présentiel et en distanciel. Pour les étudiants souhaitant se présenter à un concours de catégorie A, l'Ipag (Institut de préparation à l'administration générale, accès bac + 2 en université) prépare, via la licence Administration publique. Pour les fonctionnaires qui souhaitent progresser, leur administration d'origine peut leur proposer des préparations. Pour la fonction publique territoriale, le CNFPT met à la disposition de tous les publics des outils d'apprentissage comme wikiterritorial (https://www.wikiterritorial.cnfpt.fr) qui propose des fiches utiles à la préparation des épreuves des différents concours.

Pour en savoir plus : https://www.fonctionpublique.gouv.fr/

Rubrique réalisée avec le concours du CIO de Thionville



La fonction publique compte trois filières: État, hospitalière, ou territoriale. Photo ER/Bruno GRANDJEAN